

Personne Marchant Difficilement



Je marche difficilement, j'ai des problèmes d'équilibre, je suis une personne âgée, je marche avec de béquilles ou une canne, je suis facilement fatigable (déficience cardiaque, déficience respiratoire, asthme, rhumatisme, obésité...), je me suis cassé le pied ou la jambe, j'ai un handicap aux membres supérieurs, je suis enceinte, je me déplace à l'aide d'un déambulateur, je voyage avec de nombreux bagages, je porte des objets lourds ou encombrants...

→ JE ME REFERE A LA CATEGORIE DE LA Personne marchant difficilement



Les informations que me donne l'IPP pour la **Personne marchant difficilement** concernent : la proximité d'un parking, les aires de repos, les barres d'appui et mains courantes, les escaliers, les revêtements de sol, la hauteur des passages et des équipements, l'utilisation des équipements...

→ CES INFORMATIONS SONT CAPITALES POUR MOI



L'analyse d'un bâtiment permet de déterminer **son niveau d'accessibilité**.


Celui-ci est évalué selon une progression logique en 4 étapes basée sur 2 niveaux de qualité:

- Si le Niveau est Acceptable (NA), l'indice oscille entre 1 et 4
- si le Niveau est Performant (NP), l'indice oscille entre 5 et 8

Exemples :

- Si je suis en situation de mobilité réduite (jambe plâtrée, femme enceinte) mais que je suis d'une constitution robuste, je devrais pouvoir me satisfaire d'une accessibilité acceptable (indice entre 1 et 4).
- Si j'ai d'importants problèmes de locomotion et que j'utilise des cannes ou un déambulateur pour me déplacer, je devrais plus volontiers me référer au niveau performant (indice entre 5 et 8).

Je ne peux pas Stationner, l'Indice est 0

	Niveau Acceptable Si les critères techniques garantissent un minimum d'accessibilité, l'Indice est ...		Niveau Performant Si les critères techniques garantissent un bon niveau d'accessibilité, l'Indice est ...
Je peux Stationner	1	Ou	5
Je peux Stationner et Entrer	2	Ou	6
Je peux Stationner, Entrer et Circuler	3	Ou	7
Je peux Stationner, Entrer, Circuler et Utiliser les équipements	4	Ou	8

Je peux Stationner, Entrer, Circuler et Utiliser les Equipements avec un **Excellent niveau d'accessibilité** (critères les plus stricts de l'IPP), l'Indice est.....**9**

JE DECODE L'INDICE DE LA PERSONNE MARCHANT DIFFICILEMENT

Lorsque je lis le chiffre inscrit en-dessous du pictogramme de ma catégorie, je dois me poser les questions suivantes :

S EST-CE QUE JE PEUX STATIONNER À PROXIMITÉ DE L'ENTRÉE PRINCIPALE ?

L'emplacement de parking est-il suffisamment long et large pour que je puisse sortir de mon véhicule confortablement et en toute sécurité ?



E SI JE PEUX STATIONNER, EST-CE QUE JE PEUX ENTRER DANS LE BÂTIMENT ?

Soit par la porte elle-même, le sas ou vestibule, le cheminement obligé depuis la rue.



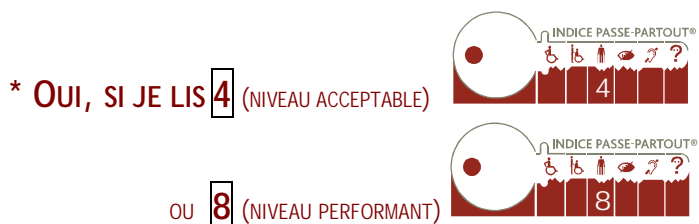
C SI JE PEUX STATIONNER À PROXIMITÉ ET ENTRER DANS LE BÂTIMENT, EST-CE QUE JE PEUX Y CIRCULER ?

Le revêtement est-il praticable (adhérence, stabilité,...) ? Puis-je atteindre l'ascenseur ? Est-il équipé de mains courantes ? Les marches sont-elles compensées par des plans inclinés ? Les boutons de commandes sont-ils faciles à manipuler et placés à bonne hauteur ? Des zones de repos sont-elles prévues dans les longs couloirs ?



U SI JE PEUX STATIONNER À PROXIMITÉ, ENTRER ET CIRCULER DANS LE BÂTIMENT, PUIS-JE EN UTILISER LES ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES ET SECONDAIRES ?

Puis-je utiliser les guichets, les tables et les présentoirs, les téléphones, distributeurs,...installés dans le bâtiment ? Puis-je utiliser les sanitaires et la cuisine, le cas échéant ? Puis-je atteindre et utiliser une cabine d'essayage ? Puis-je rejoindre la sortie du bâtiment (si celle-ci est différente de l'entrée) ?



Astuce : La signification de l'indice de la personne marchant difficilement peut se retenir facilement

par : **SECU**